

LE PETIT JOURNAL



Octobre 2014

CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le

Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et **en cas d'urgence** vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE



Durant cet été, notre employé communal a restauré une classe de notre école et des placards ont été installés en remplacement de vieilles armoires. Côté matériel, tout était prêt pour assurer une rentrée dans de bonnes conditions.

Cette rentrée scolaire est marquée par la mise en application de la nouvelle réforme des rythmes scolaires. Si la durée d'enseignement hebdomadaire n'a pas variée, sa répartition est différente puisque les enfants viennent en classe le mercredi matin et, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les cours se terminent à 15 h 30.

138 enfants dont 33 de Belrupt sont répartis dans les classes de la maternelle au CM2 et sont encadrés par 6 enseignants. Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est chargée de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

La municipalité a mis en place les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) en partenariat avec le centre social des Planchettes. En effet, ne disposant pas des compétences nécessaires pour dispenser ces activités, il nous a paru préférable de créer ce partenariat avec des professionnels. Ainsi les lundis, mardis et jeudis, de 15 h 30 à 16 h 30, des activités sont proposées aux enfants dont les familles sont volontaires. 25 enfants sont inscrits et sont répartis dans deux groupes (moins de 6 ans et plus de 6 ans). La municipalité a également renouvelé les services de garderie et restauration scolaire. Les repas pris à l'espace culturel intercommunal sont préparés par M. HENRY, traiteur à Dugny, et en moyenne, 12 enfants en bénéficient.

Bonne année scolaire à tous les jeunes.

Louis KUTSCHRUITER
Maire

ETAT CIVIL



Mariage :

Jean-Luc ROUYER et Lydia BOUSSELET
le 16 août 2014

Décès :

BEAUSOLEIL Nadine le 31 juillet,
CHARUEL Serge le 11 août,
AVELINO André le 30 septembre.

AGENDA



- ✓ 11/11/2014 :
Cérémonie du 11 novembre
Projection du film « La lettre »
Exposition à la salle polyvalente
- ✓ 22/11/2014 : Marche au profit du
Téléthon

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 24 octobre 2014
à 20h30



DELIBERATIONS

Intercommunalité - Modifications statutaires

Monsieur le Maire expose au conseil que par délibération du 3 juin 2014, la Communauté de Communes de Verdun a diligenté une procédure de modification des statuts de l'intercommunalité, que ces modifications s'inscrivent dans le cadre de l'article L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant la procédure applicable, que les modifications proposées visent à opérer des ajustements techniques des statuts au regard des modifications opérées par la Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014, qu'elles portent sur l'article 5 des statuts « représentativité des communes » et sur l'article 9 « le bureau ». Ces deux articles, par mesure de simplification et d'adaptation à toute modification ultérieure de la législation, ne comportent plus les nombres de délégués ou de membres du bureau mais font uniquement références aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, accepte les modifications statutaires comme proposées et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

FUCLEM : Nouvelle adhésion

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de la commune de RUMONT d'adhérer à la Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electricité en Meuse et de l'avis favorable émis par le Comité Syndical de la FUCLEM le 26 juin 2014. Il rappelle que l'ensemble des Communes et EPCI adhérents au Syndicat mixte F.U.C.L.E.M. doivent formuler un avis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la commune de RUMONT à la FUCLEM et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les formalités nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Transfert de domanialité : voie d'accès aux riverains du Pont de Belrupt

Suite aux travaux d'aménagement d'une voie d'accès pour les riverains du Pont de Belrupt, les ouvrages réalisés doivent-être remis à la commune de HAUDAINVILLE par le biais d'une convention entre le département et la commune.

Afin d'élaborer cette dernière, l'accord du conseil municipal est demandé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres, accepte que les ouvrages d'accès pour les riverains du Pont de Belrupt soient remis à la Commune et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Modifications budgétaires :

Budget général : Pour illuminer le village durant les fêtes de fin d'année, il serait bien de faire l'acquisition de décorations lumineuses et, pour ce faire, une modification budgétaire est nécessaire pour un montant de 2000€.

Service des eaux : Monsieur le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de faire une modification au budget des eaux en ce qui concerne les dépenses imprévues pour un montant de 570 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres, accepte les modifications proposées et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

GRDF : Nouveau compteur gaz

Monsieur le Maire explique au Conseil que GRDF s'engage dans un vaste projet de déploiement d'installation de compteurs communicants et qu'il sollicite un accord de principe pour ce projet ainsi que l'appui technique de la collectivité pour identifier des sites hébergeurs pour installer les concentrateurs de télé-relève et ainsi assurer une pleine réussite de ce projet.

Afin de confirmer cet accord de principe, une convention sera signée entre GRDF et la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, donne un accord de principe pour ce projet de pose de compteurs communicants et l'appui technique pour les sites hébergeurs et charge Monsieur le Maire de signer la convention et tout document se rapportant à ce dossier.

Levée de caution

Monsieur le Maire expose au conseil que le logement rendu vacant suite au décès de son occupant a été reloué. Un état des lieux a été effectué, et la caution peut être restituée à la famille du défunt.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte que la caution d'un montant de 331€ soit restituée à qui de droit et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

COMPTÉ RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014 (suite)

INFORMATIONS

Communauté d'Agglomération : Un dossier complémentaire doit être présenté le 20 septembre au groupe de travail et une délibération doit être prise par le Conseil Communautaire le 29 septembre 2014. Suivant les informations reçues, le prochain conseil pourrait être avancé.

Fort d'Haudainville : Suite à la mise en vente du fort par les propriétaires, une visite a été effectuée sur le site par l'équipe municipale. Une question se pose : la commune veut-elle en faire l'acquisition et pour quel projet ? Le dossier a fait l'objet d'une transmission à la CODECOM.

Forêt : Monsieur LORIN remercie l'ONF pour la visite du bois Saint-Vanne, l'historique de son acquisition par la commune et le travail fait tout au long des années.

ANPAVI : Les Marcheurs de la Paix ont été reçus le 12 septembre par Messieurs LORIN ET ROUSSEL sur le site des Veilleurs de la Paix.

Recensement de la population : Une réunion s'est déroulée à BELLERAY afin de préciser le déroulement de ce recensement qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Une communication locale sera réalisée par le biais du Petit Journal sur les modalités, le déroulement et la confidentialité des informations recueillies.

Travaux presbytère : Les deux appartements réalisés dans le presbytère sont loués depuis le 1^{er} septembre. Le chauffage a été testé. Un devis pour le parking est en attente.

Salle polyvalente : La toiture de la salle est en réfection. Les travaux sont exécutés par l'entreprise PREVOT Jérôme.

Toiture école : L'entreprise GIGOT doit intervenir pour une fuite au niveau de la maternelle.

Pompe de relevage rue de Verdun : Des travaux sont en cours pour la pose d'un débitmètre.

Compteurs eau : Une soixantaine de compteurs ont été changés par l'entreprise VEOLIA.

Cimetière : La deuxième tranche de relevé des concessions va être engagée.

Vie du Village : Annie GEORGE, présidente de la commission « Vie du village » fait le point sur les diverses activités qui se sont déroulées depuis le dernier conseil : 14 juillet, fête patronale, balltrap, concours de quilles,... Une réunion de la commission « Vie du village » doit avoir lieu le mardi 23 septembre.

11 Novembre : Le travail de mémoire réalisé par les enfants de la classe de Mme ESCALON sera présenté à la salle polyvalente ainsi qu'une maquette du fort de HAUDAINVILLE réalisée par Monsieur ROUSSEL. Une rétrospective des personnes haudainvilloises tuées pendant la première année de guerre est également envisagée.

SMATUV : Pierre ROUSSEL fait le point sur le devenir du SMATUV avec la mise en place de la Communauté d'agglomération.

Ecole : Béatrice CORNELISE relate au conseil les différents points survenus depuis la rentrée scolaire et la mise en pratique des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Sur 29 inscrits, 23 à 25 enfants sont présents. Suite aux remarques des parents, les activités changeront toutes les deux semaines et se feront à la salle polyvalente. Un temps de récréation et des jeux d'extérieurs sont demandés par les enfants. Un règlement intérieur rappelant la loi et les obligations de tous a été élaboré et remis à chaque parent dont les enfants sont inscrits au NAP. Toutes les personnes bénévoles qui veulent aider seront les bienvenues.

Compte rendu sur le Centre de loisirs qui s'est déroulé du 7 juillet au 1^{er} août : Avec une moyenne de 63 enfants inscrits par semaine, le centre a eu un réel succès cette année encore. Cette session s'est achevée par une grande fête où structure gonflable, jeux en bois grandeur nature et kermesse ont attirés petits et grands.

COMpte-REndU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 3 OCTOBRE 2014

DELIBERATIONS

Après avoir entendu la lecture de l'arrêté n°2014-2508 du 10 juillet 2014 et le rapport explicatif et l'étude d'impact budgétaire et fiscal, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le projet de périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun issue de la fusion des communautés de communes de Charny et de Verdun avec adjonction de la commune de Belleray, accepte le projet de statuts de la Communauté d'Agglomération présenté et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

INFORMATIONS

Ecole : L'inspection de Verdun est venue en mairie présenter un projet visant à expérimenter un Environnement Numérique de Travail (E.N.T.) à l'école Edgar Gascon. Celui-ci permettrait aux enseignants, aux élèves et aux familles de partager des informations utiles (cahier de textes de l'élève, cahier de liaison, date de réunion,... par voie informatique. M. Kutschruiter a répondu favorablement à la proposition qui permettra également à la municipalité de communiquer sur les activités périscolaires et le menu de la cantine.

11 novembre : Le film « La lettre » sera projeté lors de la cérémonie du 11 novembre à l'Espace Culturel. Deux séances sont prévues à 14 h 00 et 18 h 00.

SMATUV : La réunion du 2 octobre a été l'occasion pour Véolia de faire état de difficultés rencontrées sur le réseau d'assainissement des eaux usées : la présence de gravats et de lingettes rendent le traitement plus difficile. Le coût moyen de l'assainissement s'élève à 2,34€/m³. Les boues résultant du traitement sont revendus aux agriculteurs à hauteur de 20€ la tonne.

ANPAVI : 12^{ème} ANNIVERSAIRE - CEREMONIE DU 27 SEPTEMBRE 2014

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour célébrer la mémoire des soldats morts pendant les opérations de maintien de la paix en Ex-Yougoslavie et aujourd'hui, plus globalement, les victimes de toutes les opérations extérieures.

Extrait de l'allocution de Monsieur le Maire d'Haudainville pour introduire cette cérémonie :

« De tous temps les Balkans furent l'objet de conflits. Il y a cent ans, l'assassinat perpétré le dimanche 28 juin 1914 contre l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'Empire austro-hongrois, et de son épouse, est considéré comme l'élément déclencheur de la Première Guerre mondiale.

Au cours de cette guerre, 45 Haudainvillois sont morts pour la France. Je citerai le sergent ANTOINE Camille, décédé des suites de blessures de guerre le 27 septembre 1914 dans la Marne, mort pour la France.

La première Yougoslavie est une monarchie fondée le 1^{er} décembre 1918.

La République Fédérative Populaire de Yougoslavie est officiellement proclamée le 29 novembre 1945.

A partir de 1990, la disparition de la Fédération s'accompagne de violents conflits.

En 1992, l'ONU envoie des casques bleus, suivie en 1995 de l'intervention de l'OTAN. L'armée française est engagée dans ces opérations de maintien de la Paix.

Les accords de Dayton, comme leur nom ne l'indique pas, ont été signés à Paris le 14 décembre 1995. Rédigés sur la base militaire de Dayton, dans l'Ohio, un mois plus tôt, ils mettent fin à trois ans et demi de conflits entre Serbes, Bosniaques et Croates. Depuis la participation de la France, 214 militaires Français sont morts, dont 85 en Bosnie-Herzégovine.

En leur mémoire, le 22 avril 1997, le monument « Les Gardiens de l'Espace », œuvre de Xavier Dambrine, est inauguré dans l'ambassade de France à Sarajevo. Il est ensuite transféré à l'extérieur de l'Ambassade.

Suite au décès du capitaine Gilles Carreau près de l'aéroport de Sarajevo, le 22 juillet 1995, son père crée l'Association Nationale de Parents et Amis des Victimes des Interventions dans les Balkans (ANPAVI).

Il recherche ensuite des financements et un emplacement pour faire ériger, en France, un monument identique à celui de Sarajevo. La commune d'Haudainville met cet emplacement à disposition de l'association.

L'inauguration des « Veilleurs de la Paix » s'est déroulée le 22 juin 2002.

Depuis cette date, chaque année une cérémonie est organisée sur ce site, c'est aujourd'hui le 12^{ème} anniversaire.

Je ne saurais terminer mon mot d'accueil, sans rappeler le mot lâché par notre président de la République, il y a quelques jours à la tribune de l'ONU au moment de confirmer l'engagement de la France contre l'Etat Islamique en Irak : « La France est en guerre ». Il venait d'informer les proches d'Hervé GOURDEL de l'atroce exécution qui choque tout notre pays et bien au-delà. »

Avant de rendre hommage à tous les soldats morts au champ d'honneur en opérations extérieures, des enfants d'Haudainville ont déposé des pots de fleurs aux pieds des quatre sentinelles. Ils ont été suivis par des officiels représentant les autorités civiles et militaires.

VISITE DU FORT D'HAUDAINVILLE

Samedi 6 septembre, le fort d'Haudainville étant à vendre actuellement, plusieurs membres du Conseil Municipal s'y sont rendus pour en faire la visite.

Le chemin qui serpente doucement pour monter au fort d'Haudainville fait passer de l'altitude 220 m (vallée de la Meuse) à l'altitude 345 m. Cette pente douce et assez régulière suit le trajet du réseau ferré militaire « voie de 60 » (écartement des rails de 60 cm) de type Decauville. Ce réseau représente 185 km autour de Verdun. La société Decauville, créée en 1875, a été un constructeur de matériel ferroviaire et de manutention. La voie est formée d'éléments entièrement métalliques, rails et traverses, qui peuvent se démonter et être transportés facilement. Cette invention a trouvé des applications dans de nombreux domaines : exploitations minières et industrielles, desserte d'ouvrages militaires,... Les wagonnets étaient d'abord poussés à la main ou tractés par des chevaux. Par la suite, des voitures de formes diverses et des petites locomotives firent de *Decauville* un véritable système de chemin de fer. L'apparition des voies étroites *Decauville*, mais également d'autres fabricants, constituèrent une évolution majeure en permettant de déplacer aisément de lourdes charges à une époque où la brouette et le tombereau dominaient.

Le premier ouvrage rencontré est le magasin de secteur de La Béholle (munitions). D'ailleurs, si on continue le chemin, le prochain ouvrage que l'on rencontre sur la droite est un réservoir qui servait à alimenter les locomotives à vapeur. Ensuite, viennent les batteries d'artillerie et les abris de combat de l'ouvrage St Symphorien, l'ouvrage des Réunis et la « voie de 60 » nous mène au fort du Rozelier.

Le fort d'Haudainville ou « fort Curély » fait partie des premiers forts construits à Verdun. La construction, commencée en 1876, sera achevée en mai 1879 mais des modifications interviendront (artillerie, moyens de communication,...) Il assure la jonction avec le rideau défensif des Hauts de Meuse par le biais du fort avancé de Génicourt. Le fort est construit en rive droite de la Meuse à 345 mètres d'altitude. Il surveille la route de Toul venant de St Mihiel et les intervalles entre les forts de Rozelier et celui de Dugny.



- ◆ En 1886, la mise au point des explosifs (mélinite) et de l'obus « torpille », fusée à double effet qui permet une explosion à retard, parviennent à éventrer la fortification maçonnée. De 1888 à 1898, de gigantesques chantiers de bétonnage obturent ouvertures et cheminées.
- ◆ En 1914, le fort d'Haudainville est un ouvrage modernisé de premières lignes qui possède un casernement et des magasins à munitions à l'épreuve. Son armement principal est placé sous casemates bétonnées et sous tourelles cuirassées.
- ◆ Fin 1915, il est procédé au désarmement progressif du fort pour envoyer les pièces d'artillerie et les munitions sur le front.
- ◆ En janvier 1916, il reste assez de poudre noire dans les magasins pour prévoir une éventuelle destruction de l'ouvrage en cas d'approche de l'ennemi.
- ◆ Pendant la bataille, le fort n'est pas bombardé, il sert de base arrière et de point d'appui du secteur.
- ◆ Mars 1916 – 1918, le casernement bétonné est renforcé de l'intérieur par un mur en maçonnerie et les issues et les entrées du fort se voient équipées de chicanes en maçonnerie ou en béton, armées de mitrailleuses et de goulottes lance grenades. Un réseau de galeries de 17 d'une longueur de 1140 mètres sera creusé sous l'ouvrage et le fort est électrifié pour l'éclairage et la ventilation des locaux grâce à des groupes électrogènes. Dans cette même période, deux cloches Pamart à deux créneaux reliées au réseau de 17 sont installées sur les glacis autour du fort pour assurer la défense de ses abords.
- ◆ Le fort restera armé jusqu'à la seconde guerre mondiale, puis il servira de dépôt de munitions avant d'être vendu par l'armée.

Aujourd'hui, l'ouvrage est en relativement bon état. Il appartient à un particulier. Son accès est interdit.

« FLAME FOR PEACE » SUR LE SITE DES VEILLEURS DE LA PAIX



Samedi 12 septembre 2014, la municipalité, représentée par Jean-Luc Lorin deuxième adjoint accompagné de monsieur Jadot, secrétaire de l'ANPAVI, et de monsieur Roussel, représentant du souvenir français, ont accueilli sur le site des Veilleurs de la Paix l'association « Flame for peace ».

Cette association, composée de coureurs à pied ou à bicyclette, est arrivée venant de Pont-à-Mousson après avoir parcouru près de 65 km dans la journée. Leur étape du jour les emmenait à Belleville après un passage à Verdun.

Durant deux mois, du 28 juillet au 21 septembre, ils vont parcourir près de 3 000 km à travers 12 pays de Sarajevo jusqu'à Aix-la-Chapelle. Le départ a eu lieu le jour anniversaire de la première déclaration de guerre (l'Autriche à la Serbie) le 28/07/1914.

A chaque étape, l'arrivée donne lieu à une cérémonie avec musique et informations. L'historique du monument a été retracé et une chaîne humaine a entouré le monument au son de l'hymne à la joie de Beethoven. Moment émouvant par lequel ce mouvement porte à travers le continent un message de paix : « plus jamais de guerre en Europe » symbolisé par une torche allumée portée en relais depuis plus de 2 000 km.

La fin de ce périple aura lieu le 21 septembre, journée mondiale de la paix de l'ONU, à Aix-la-Chapelle où aura lieu le 6^{ème} Festival de la Paix avec le président du Parlement Européen, parrain de l'événement.

COMMUNICATION DE L'A.C.C.A.

Une journée conviviale "jambon à la broche" a été organisée le 26 juillet avec les Haudainvillois. Vous avez été 90 personnes à avoir répondu présents et nous vous en remercions. Nous avons tous passé une agréable journée avec le soleil pour nous tenir compagnie pour la joie de tous. Nous pensons donc renouveler cet événement et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Un ball-trap s'est déroulé le 23 septembre sous une belle journée avec une très bonne ambiance sur le terrain. Les tireurs, amateurs et professionnels, ont bien répondu présents. Le premier prix du concours a été remporté par M. LECLERC, le deuxième par M. FRIANG. Nous remercions la commune et les propriétaires : M. THIEBAUD Dominique, M. HOCQUET Patrice, M. CHARLES François ainsi que tous les bénévoles qui nous ont bien aidé pour le bon déroulement de cette journée.

A bientôt donc pour une nouvelle manifestation.

Le Président CHAUDELET Frédéric

MISE EN PLACE DES N.A.P.



Suite à la réforme des rythmes scolaires, la commune d'Haudainville a mis en place depuis le 2 septembre (date de la rentrée scolaire) les nouvelles activités périscolaires (NAP). Comme le définit la loi, les NAP ont pour objet de favoriser la réussite éducative. Si les NAP sont en cohérence avec les apprentissages scolaires, elles ne sont pas des moments « d'aide aux devoirs ».

Les NAP qui fonctionnent à Haudainville chaque lundi, mardi et jeudi entre 15 h 30 et 16 h 30 à la salle polyvalente sont des temps d'activités d'éveil, d'épanouissement, de détente, de loisirs mais aussi de repos pour chaque enfant. C'est un moment de passage entre le temps scolaire et le retour dans la famille.

La Commune d'Haudainville a rédigé un projet éducatif territorial (PEDT) qui définit l'organisation et les modalités de fonctionnement de ces activités. Le PEDT a fait l'objet d'une validation par les services de l'Education Nationale et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Actuellement, 25 enfants sont présents, ils seront rejoints par 4 autres en janvier prochain. Ils sont accueillis par deux animatrices Evelyne et Nicole qui, non seulement, réalisent des activités selon un planning qui a été déterminé pour l'année scolaire mais aussi, qui prennent en compte les besoins et les demandes des enfants. Chaque enfant a le choix entre deux activités et le contenu des activités change toutes les deux semaines : *atelier nature, création de jeux de société, pyrogravure, mosaïque, création de marionnettes, dessin et peinture, éveil musical, mimes, lectures et création de saynètes, modelage, jardinage, montage photos du village, etc ...* Pendant les NAP, les enfants ont aussi la possibilité de faire une coupure et de profiter de jeux extérieurs si le temps le permet, de faire ce qu'ils ont envie ou de ne rien faire : un espace a été aménagé spécifiquement dans la salle polyvalente.

Nous avons cité là un certain nombre d'activités mais d'autres pourraient être mises en place. Si des parents ou si des Haudainvillois ont des compétences dans tel ou tel domaine et veulent apporter leur collaboration et leurs richesses aux enfants. ils sont les bienvenus.

VISITE DE LA FORÊT D'HAUDAINVILLE



Samedi 13 septembre, deux agents de l'ONF, M. Perrin, responsable d'unité territoriale et M. Bouscasse, agent patrimonial, ont permis à plusieurs conseillers municipaux de découvrir, sur site, la forêt d'Haudainville, et notamment le bois Saint-Vanne.

Les agents ont présenté le Plan d'Aménagement Forestier, document élaboré par l'ONF, qui planifie et organise la gestion forestière à moyen terme : les coupes, les travaux forestiers et les autres interventions dans la perspective d'assurer une gestion pérenne et durable de la forêt. Il prend en compte un ensemble d'analyses (état actuel de la forêt), des synthèses (définition d'objectif de gestion) et un programme d'actions (moyens pour y parvenir).

OPERATION BRIOCHES DE L'AMITIE 2014



L'ADAPEI de la Meuse renouvelle l'opération Brioches de l'Amitié les 10, 11 et 12 octobre 2014. Cette année, cette opération participera à agrémenter les lieux de vie dans le cadre du projet de construction des foyers d'accueil médicalisé et d'hébergement de Verdun. Merci de réserver un bon accueil aux équipes de distribution.

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE - PROGRAMMES



Dans le cadre de la célébration de l'armistice du 11 novembre, plusieurs rendez-vous sont donnés à la population dont vous trouverez le programme ci-dessous :

- 9 h 45 – Cérémonie des bleuets pour les soldats « Morts pour la France » au cimetière d'Haudainville
- 10 h 30 – Cérémonie officielle devant le Monument aux Morts – Lecture du ministre
- 11 h 00 – Présentation à la salle polyvalente du travail de mémoire réalisé par les élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme Escalon au cours de l'année 2013-2014 dans le cadre du concours "Petits artistes de la Mémoire : la première guerre mondiale vue par les enfants" organisé par l'ONAC-VG. Le projet s'intitule : « Carnet de soldat – Achille Hildebrand : Je pars venger mes frères ».
- 11 h 30 – Vin d'honneur
- De 11 h 00 à 18 h 00 – Exposition à la salle polyvalente du travail de Monsieur Roussel. Présentation d'une maquette du Fort d'Haudainville et rétrospective des personnes haudainvilloises tuées pendant la première année de guerre.
- A 14 h 00 et 18 h 00 – A l'Espace Culturel, deux projections du film « La lettre », film de 52 minutes réalisé par les élèves de 5^{ème} de l'atelier artistique du collège Buvignier, sous la direction du réalisateur Kamel Maad, dans le cadre du programme commémoratif du Centenaire de la Première Guerre Mondiale dans lequel jouent deux actrices haudainvilloises : Noélie ORTEGA et Madeline SCHIRK.

Vous êtes attendus nombreux à ces différents rendez-vous.

TRACE DE LA BEHOLLE

La 22^{ème} Trace de la Béholle et le 8^{ème} Enduro des Loups ont eu lieu samedi 6 et dimanche 7 septembre 2014 au départ de l'aérodrome du Rozelier. Une grande réussite car environ 1300 participants ont répondu présents. Cette année, la Beholle était sur les traces de la grande guerre : vététistes et randonneurs ont pu circuler autour des sites de mémoires comme les forts et Douaumont.

Malgré un brouillard épais qui a rapidement laissé place à un magnifique soleil, c'est près de 700 vététistes qui se sont lancés sur les 6 circuits VTT (15, 25, 35, 50, 70 et 100 km) et 400 marcheurs sur les 3 parcours pédestres (9, 13 et 18 km).

L'Enduro des Loups, qui était composé d'un parcours de 40 km jalonné de 7 épreuves spéciales chronométrées, s'est déroulé la veille et a accueilli 170 participants.

Bravo aux nombreux bénévoles qui ont aidé à son organisation et aux participants.

ET SI ON FAISAIT DES CRÊPES* ? VOUS VIENDRIEZ ?

Hé non, le S.L.C. LA BEHOLLE ne propose pas encore d'activité « cuisine » mais pourquoi pas un jour ?

Pour que vive une activité, il faut qu'il y ait, outre une envie collective, un bénévole qui en soit responsable. Cette année, le S.L.C. aimerait remettre sur pied l'activité gymnastique mais... qui souhaiterait s'en occuper (sans forcément l'animer) ? Nous espérons vivement que quelqu'un réponde « MOI » !



Vous avez plutôt envie de vous investir dans l'animation du village ? Ca tombe bien, le S.L.C. a besoin d'un bénévole « vie du village » ! En quoi cela consiste ? A organiser les événements qui se déroulent au village en lien avec la commission « vie du village » de la mairie !

Vous avez envie de jouer aux échecs ? De partager votre passion pour les oiseaux ? De faire de la couture ? De la photo numérique ? De la course à pied ? De la pêche aux canards ? Des scoubidoues ? La liste peut être longue, elle ne dépend que de vous. Selon vos envies, contactez-nous : slc.labelholle@gmail.com ou par téléphone au 06.09.53.04.83 ou au 06.76.17.84.95. Soyez généreux en donnant votre temps libre, on vous attend.

La prochaine Assemblée Générale du S.L.C. aura lieu première quinzaine de janvier 2015. La date exacte sera affichée à la mairie, à la salle polyvalente, à l'école et sera publiée dans le journal (celui de la mairie et l'Est Républicain). Ne la ratez pas, tout le monde peut y participer (mais seuls les adhérents peuvent voter).

Toutes les activités ont repris en septembre. Pour y participer, il faut contacter le responsable ou aller directement à une séance (voir ci-dessous). Petits, grands, tous sont les bienvenus, c'est la diversité qui fait la richesse de notre association.

Et puis il ne faut pas oublier un petit mot sur le prochain spectacle que le S.L.C. va proposer, en partenariat avec l'association Transversales :

Revenir à Buenos Aires - ESTEBAN TRIO
Samedi 10 janvier 2015 à 20h30
Salle polyvalente d'Haudainville (prix unique de 5€)

Ce sera l'occasion de découvrir en musique le tango argentin et d'accueillir un enfant du pays : Anthony Millet ! Hé oui, le trio Esteban est composé de Johnny Juan Esteban (chant et récit), de Lionel Allemand (violoncelle) et d'Anthony Millet à l'accordéon. Venez profiter de ce moment de partage, d'atmosphère unique. Un spectacle dont la seule évocation servira de radiateur à votre cœur ! Le soleil argentin pour réchauffer les longs jours d'hiver....qui dit mieux ?

Adhésion obligatoire pour tous.	8 €
Dans adulte – mercredi de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle polyvalente	87 €
Zumba à partir de 18 ans – jeudi de 20 h 00 à 22 h 00 à la salle polyvalente	97 €
Si inscription aux activités ci-dessus	- 30 €
Danse jeune – mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle polyvalente (10 à 18 ans)	67 €
Théâtre enfant – vendredi de 17 h 45 à 18 h 45 à l'Espace Culturel (7 à 13 ans)	8 €
Théâtre ado – vendredi de 18 h 45 à 19 h 45 à l'Espace Culturel (13 à 18 ans)	8 €
Théâtre adulte – lundi de 20 h 00 à 22 h 00 à l'Espace Culturel	8 €
Tennis de table adulte – de 20 h 00 à 22 h 00 à la salle polyvalente	45 €
Tennis de table enfant – de 20 h 00 à 22 h 00 à la salle polyvalente	17 €
Peinture – mardi de 13 h 30 à 17 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 à l'Espace Culturel	8 €
Club de l'Amitié	gratuit

LES ECHOS DE LA FORÊT : BOIS DE CHAUFFAGE

Le Conseil Municipal vous informe qu'il n'y aura pas d'attribution de parts de bois pour l'année 2015.



RECEPTION DES TRAVAUX AU PRESBYTERE

Vendredi 29 août, le maire de la commune, accompagné de plusieurs conseillers, inaugurerait deux nouveaux logements communaux réalisés dans l'ancien presbytère de la commune en présence des entreprises et des financeurs : Thibaut Villemin, vice-président du Conseil Régional, Christian Namy, président du Conseil Général et du GIP Objectif Meuse, Guy Navel, conseiller général. Samuel Hazard était également présent en tant que président de la Communauté de Communes de Verdun, tandis que M. Longuet et M. Dumont étaient excusés.



Après le départ du prêtre, il paraissait important de valoriser ce patrimoine communal. L'équipe municipale a retenu, parmi d'autres possibilités, le projet de création de deux logements de 120 m² chacun de type F4 en duplex. L'architecte, Pascal Boggini, a donc mis un point d'honneur à réaliser des locaux fonctionnels, respectant les dernières normes en matière d'économie d'énergie, tout en conservant le caractère du bâtiment dont la construction date de 1899. Pour le chauffage des logements, la présence d'une nappe phréatique à 17 m de profondeur a été mise à profit pour l'installation d'une pompe à chaleur géothermique (de type eau-eau) particulièrement économique, utilisant une part d'énergie renouvelable et non polluante donc respectueuse de l'environnement. Par sa localisation, cette installation permet désormais de chauffer également les locaux de la mairie ainsi qu'un troisième logement communal déjà existant, qui procureront des économies substantielles sur le budget "chauffage" de la municipalité.

La location des deux logements, dont le loyer s'élève à 750€ chacun et qui ont d'ores-et-déjà trouvé leurs locataires, permettra d'équilibrer le budget communal de façon à ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants de la commune.

Au cours de cette inauguration, monsieur le maire n'a pas manqué de remercier l'ensemble des intervenants : financeurs, entreprises, agents communaux et élus.

RENTREE SCOLAIRE A HAUDAINVILLE

Comme dans tous les villages et villes de France, le mardi 2 septembre a marqué la rentrée scolaire pour les élèves du primaire.

Dès 8h30, M. Jean-Luc ROUYER, directeur, accompagné de son équipe d'enseignants, accueillait les parents et leurs enfants, ravis de retrouver leur école et les habitudes qu'ils avaient quittées il y a deux mois.

L'école Edgard Gascon compte cette année 138 élèves répartis en 6 classes :

- TPS/PS, classe de Mme Salomé MORVILLE : 21 élèves,
- MS/GS, classe de Mme Christelle FLORIMONT : 25 élèves,
- CP/CE1, classe de M. Jean-Luc ROUYER : 21 élèves,
- CE1/CE2, classe de Mme Laëtitia HURLAIN : 23 élèves,
- CE2/CM1, classe de Mme Aurélie PIERRON : 24 élèves,
- CM1/CM2, classe de Mme Catherine ESCALON : 24 élèves.

A noter que Mme Angélique WEBER est en complément de service pour les classes de CP/CE1 le mardi, CM1/CM2 le jeudi et MS/GS le vendredi. Mme Magali WRIGLEY est ATSEM à la maternelle.

Parallèlement, il faut souligner qu'afin de répondre aux exigences de l'état relatives à la mise en place des rythmes scolaires et de satisfaire au mieux les familles de nouveaux horaires ont été mis en place : 8 h 30 / 11 h 45 – 13 h 30 / 15 h 30 sauf le mercredi : 9 h 00 à 12 h 00.

La municipalité, chargée de la gestion du périscolaire, a également pris les décisions qui s'imposent :

- Un service de garderie et de cantine est assuré chaque jour par Mme Evelyne MOUFLIN.
- Les N.A.P (Nouvelles Activités Périscolaires) sont mise en place 3 fois par semaine à raison d'une heure par séance.

Comme on peut le constater, nos "petites têtes blondes" n'auront pas le temps de s'ennuyer avec un emploi du temps varié et complet.

Bonne année scolaire pleine de réussite aux élèves !

ACCUEIL DE LOISIRS DU MOIS DE JUILLET

Juillet est bien loin, certes, mais il faut signaler qu'entre le 7 juillet et le 1^{er} août, près de 70 enfants d'Haudainville - ou d'ailleurs pour quelques-uns d'entre eux - âgés de 4 à 11 ans ont passé de belles journées de vacances. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de l'été était organisé par la commune d'Haudainville avec le concours de la Fédération des Œuvres Laïques (Ligue de l'Enseignement de la Meuse). Les enfants ont été accueillis par une sympathique équipe d'animation qui a cherché à faire plaisir aux enfants dans le respect des règles de vie en collectivité et dans le respect de la sécurité.

Les 8 animateurs ont été fort sensibles à la demande des enfants car ce sont leurs vacances avec des moments de joies, de rires, de détente et d'amusement mais aussi des temps d'apprentissages et de repos. Chaque jour, des activités ont été mises en place en fonction de l'âge des enfants. Il faut citer : la piscine, des sorties au Parc Japiot, des balades en vélo pour visiter des sites insolites, une journée au Playa Tour à Madine, des jeux au City Parc, du laser game, une journée avec les Papy Pêcheurs, deux jours de camping à Bonzée, des jeux sportifs, la découverte des animaux de la ferme, des grands jeux, des activités manuelles, des jeux de société, des chants, des lectures, ... Ces journées se sont terminées avec une grande kermesse où château gonflable et jeux anciens ont fait la joie des grands et des petits. Merci aux parents pour leur implication dans la vie du centre de loisirs (les transports d'enfants, les gâteaux, ...).



« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mme Valérie Ciré – Mme Béatrice Cornélise – Mme Virginie Lambert – M. Denis Waxweiler – Mme Lucette Silveti

Nom du document : Petit Journal Septembre 2014
Répertoire : C:\Users\laurent et valerie\Desktop\PETIT JOURNAL
Modèle : C:\Users\laurent et
valerie\AppData\Roaming\Microsoft\Templates\Normal.dotm
Titre :
Sujet :
Auteur : Sandra
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 28/09/2014 18:33:00
N° de révision : 56
Dernier enregistr. le : 12/10/2014 12:14:00
Dernier enregistrement par : laurent et valerie
Temps total d'édition : 1 559 Minutes
Dernière impression sur : 12/10/2014 12:16:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 10
Nombre de mots : 49 (approx.)
Nombre de caractères : 273 (approx.)